

La Gazette de Monteynard

Dates à retenir

4 mai 2019

Concert

à la salle polyvalente

8 mai 2019

Commémoration au
cimetièrre

18 mai 2019

Point contrôle à la Ville
du Rallye de la
Matheysine

Soirée pizzas du

Moto Club

26 mai 2019

Elections européennes

14 juin 2019

Kermesse de l'école

6 juillet 2019

Fête du Village

7 et 14 juillet

Trail des Passerelles

27 juillet 2019

Fête du lac

Délibérations et Travaux

Comptes administratifs et comptes de gestion 2018

Budget communal

L'exercice 2018 se solde par un excédent sections de fonctionnement et d'investissement confondues de 68.662,94 €.

Budget Eau et Assainissement

L'exercice 2018 se solde par un excédent sections de fonctionnement et d'investissement confondues de 4.965,09 €.

Régie Municipale des Transports

L'exercice 2018 se solde par un excédent sections de fonctionnement et d'investissement confondues de 4.862,41 €.

Les comptes administratifs et les comptes de gestion sont acceptés et votés à l'unanimité.

Fiscalité 2019

En pleine période de revendications sur le pouvoir d'achat notamment, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter pour la 4^{ème} année consécutive les taux des 3 taxes habitation (4.19 %), foncier bâti (15.41 %), foncier non bâti (72.25%).

Convention avec la CCM pour le service ADS (Administration du Droit des Sols)

La commune adhère au service mutualisé de la Communauté de Communes de la Matheysine pour l'instruction des actes d'urbanisme depuis 2015.

Les conditions financières : 50 % coût par habitant et 50 % coût à l'acte.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la charge financière supplémentaire liée à l'augmentation du temps de travail du personnel affecté à l'instruction (1 temps complet actuellement) à hauteur de + 20 % pour pallier les besoins de remplacement (congé et/ou maladie).

CCM : compétence « Petite enfance »

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la prise de compétence « Petite Enfance » par la Communauté de Communes de la Matheysine pour les crèches de La Morte, La Salle-en-Beaumont, Valbonnais et Notre-Dame-de-Vaulx. Coût annuel pour la commune : environ 1.700 €.

Etudes liées à l'assainissement collectif

Une étude a été réalisée pour l'assainissement collectif des 2 hameaux non raccordables à la station d'épuration existante : la Côte du Crozet (60 habitants) et les Ripeaux (20 habitants). Pour les 2 hameaux, il est proposé une station de traitement avec type de filtre coco (coût estimé à près de 500.000 € HT pour la Côte du Crozet et 230.000 € HT pour les Ripeaux).

Le Conseil Municipal décide de poursuivre l'étude des projets pour connaître précisément les frais annexes indissociables (réseaux eau pluviale, eau potable et enfouissement des réseaux secs).

Location de terrains agricoles

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la location de 3 parcelles à M. Combe Silvère pour une superficie totale de 0.928 ha (2 à la Côte du Crozet et 1 à Pré Matton).

Les travaux en cours

Raccordement des Liorats à la station d'épuration.

Les travaux de réalisation du réseau de transit sont terminés, ils s'élèvent à 60.249 € HT.

Travaux des Liorats (réseaux secs, éclairage public, eau potable, raccordement des habitations au réseau d'assainissement collectif).

L'entreprise retenue est la SAS Lionet domiciliée à Monteynard.

Le montant total des travaux (honoraires compris) s'élèvent à 398.070 € HT selon la répartition suivante :

* Eau potable : 105.145 €

* Assainissement : 202.034 €

* Travaux SEDI : 90.891 € (1)

(1) : enfouissement des réseaux secs, éclairage public. Le montant correspond à la part restant à charge de la commune.

Appel à projets EDF/Comité Local de l'Eau (Clé)

EDF et le Comité Local de l'Eau (Clé) lance un 9^{ème} appel à projets afin de favoriser une bonne gestion de l'eau dans l'intérêt du territoire. Les projets retenus peuvent faire l'objet de subventions jusqu'à 50 % du montant HT.

Le Conseil Municipal, conscient de la nécessité de préserver et protéger la ressource en eau, décide de présenter deux projets :

- Mettre en place un dispositif (pompe) permettant de récupérer le trop-plein de la citerne des Jeannots au profit d'un agriculteur pour l'abreuvement de ses bovins (500 à 600 l/jour). Ce projet permet une réelle économie, la consommation ne sera plus prélevée sur le réseau d'eau potable alimentée par pompes électriques.
- Remplacer les pompes de la station du Moulin. Les pompes sont vieillissantes (plus de 30 ans). Le nouveau matériel plus performant permettra de sécuriser l'alimentation du village, ce qui se traduira aussi par une meilleure gestion du pompage et une réelle économie d'énergie.



Infos Mairie

Commémoration du 8 mai

Rendez-vous à 11 h au cimetière.

La commémoration sera suivie d'un apéritif offert en Mairie par la municipalité.

Elections européennes

Le scrutin aura lieu le dimanche 26 mai 2019.

Le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 18 h.

Mobilité

La municipalité de Monteynard est concernée par les problèmes liés à la mobilité sur le territoire de la Matheysine. Un courrier a été écrit en ce sens au président de la communauté de communes de la Matheysine (à voir sur le site de la mairie <https://monteynard.fr/environnement/mobilite/>). Pour plus d'informations vous pourrez aussi télécharger le guide publié par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie "Optimiser ses déplacements".

Des alternatives à la voiture, que la municipalité souhaite développer, existent d'ores et déjà pour rejoindre l'agglomération grenobloise.

Création d'un réseau d'autostop en Matheysine (Rezo Pouce)

Les points d'arrêt matérialisés par des panneaux verts avec un pouce sont en place :

* **A La Ville** : arrêt de bus au Temple sens descendant et en face sens montant.

* **Aux Blais** : arrêt de bus du lotissement la Condamine sens descendant et devant la Mairie sens montant.

L'inscription est possible sur le site internet www.rezopouce.fr ou auprès du secrétariat de la Mairie :

1. L'utilisateur remplit un formulaire avec ses coordonnées voire une autorisation parentale (s'il a entre 16 et 18 ans)
2. L'agent de la commune photocopie sa carte d'identité
3. L'agent transmet les documents (formulaires et copie de la CI) par mail à Rezo Pouce
4. Enfin, il remet à l'utilisateur un document explicatif et une fiche destination.

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de la mairie.

Covoiturage

Les sites de « la Roue Verte » ou « Mov'Ici » mettent en relation gratuitement les covoitureurs potentiels. N'hésitez pas également à passer votre annonce dans la gazette municipale (prochaine parution rentrée 2019).

Transports en commun

Plusieurs lignes de bus ou de train permettent de rejoindre Grenoble : tous les horaires sont consultables sur le site de la mairie.

* De Monteynard : la ligne Translère 4110 s'arrête aux Blais et à la Ville. Les lignes de transport scolaire sont également accessibles à tout public, dans la limite des places disponibles dans le car.

* De Saint Georges de Commiers Gare: la ligne TER rejoint la gare de Grenoble en 20 minutes pour le prix d'un ticket TAG et la ligne 26 rejoint le Pont de Catane par l'autoroute;

* De Vif : la ligne 25 rejoint Varcès, Claix, Pont de Claix et permet un accès direct à la Caserne de Bonne.

Projet d'une zone 30 pour la traversée de la Ville et des Blais

Le projet est en cours d'étude en étroite collaboration avec la Maison du Territoire qui doit installer prochainement des boîtiers de comptage du nombre de véhicules et de la vitesse enregistrée. L'analyse des résultats par la Maison du Territoire sera présentée à la Mairie et sera prépondérante dans la décision à prendre.

Inscriptions rentrée scolaire 2019-2020

Les inscriptions pour les enfants nés en 2016 et qui ne sont pas encore à l'école doivent se faire en mairie courant mai 2019 puis auprès de la Directrice de l'école.

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser le mois ou le trimestre qui suit leur 16^{ème} anniversaire.

Se présenter en Mairie muni du livret de famille.

Jobs d'été

Les jeunes âgés de 16 ans révolus et n'ayant jamais travaillé peuvent postuler pour un job d'été d'une semaine au service technique de la Mairie.

S'inscrire en Mairie avant le 30 mai 2019.

Brûlage des végétaux

Le brûlage des déchets verts, des végétaux (coupés ou sur pieds), par les particuliers est interdit en tout temps sur l'ensemble du département (dérogation accordée aux professionnels). Il est possible d'alerter les services d'hygiène de la mairie lorsqu'une personne ne respecte pas l'interdiction de brûler ses déchets verts à l'air libre. Brûler ses déchets verts à l'air libre peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives. L'arrêté préfectoral d'interdiction n° 2013-322-0020 est disponible sur le site de la Mairie. Les déchets verts peuvent être déposés sur le site prévu à cet effet (pas de souches ou gros diamètre de bois).

Local des vestiaires du stade

Un règlement de mise à disposition du local des vestiaires (visiteurs) a été mis en place. Toute personne intéressée, ou le représentant légal pour les personnes mineures, doit signer le règlement intérieur. Ce document est consultable en mairie

Rappel sur la bonne utilisation des abords du stade

Nous rappelons que les 2 roues sont strictement interdits sur le stade et le jeu de boules.

Les feux ne sont autorisés que dans les barbecues prévus à cet effet.

Cahier de doléances

Le cahier de doléances proposé en mairie a été transmis en préfecture.

Défibrillateur

Un second défibrillateur a été installé à la Ville (sous le préau du logement communal).

Infos diverses

Concert de musique

Samedi 4 mai à 20h, le Club de Loisirs pour Tous organise un concert par l'orchestre "Grain de Folie". Musique à consommer sans modération. Au menu : une poignée de Jazz, une pincée de Blues, un zeste de Swing, une cuillère à soupe de Bossa. Entrée libre. Participation au chapeau. Buvette.

Rallye de la Matheysine

Cette année encore, le Rallye de la Matheysine organise un point de contrôle à Monteynard.

Il aura lieu **le samedi 18 mai 2019** (horaires de passage non connus à ce jour).

Buvette sur place au profit du Sou des Ecoles de Monteynard.

A l'école

Soirée pizzas des Roues Cool

Le 18 mai 2019, le Mototo Club fait chauffer le four pour proposer pizzas à la vente à partir de 18 h. Venez nombreux.

Marché aux fleurs et plants

Le Sou des Ecoles organise un marché aux plants (légumes et fleurs). Un bon de commande sera distribué pour une commande avant début mai. Surveillez vos boîtes aux lettres.

Kermesse de l'école

La traditionnelle kermesse de l'école, organisée par le Sou des Ecoles aura lieu le **vendredi 14 juin 2019** à partir de 17 h 30 à la salle polyvalente. Jeux pour enfants, repas à emporter, ouvert à tous.

Fête du village

La traditionnelle fête du village aura lieu samedi 6 juillet. Concours de pétanque, inscriptions à partir de 13h, animations à partir de 14 h : jeux en bois, mur d'escalade, château gonflable. En soirée, confection de pizzas cuites au feu de bois. Le soir, feu d'artifice et bal.

Trail des Passerelles de Monteynard

Cette année encore, 2 trails passeront à Monteynard : le 7 juillet (départ du chemin de la Combe entre 7 et 9 h) et le 14 juillet (poste de ravitaillement en matinée).

Toute personne volontaire pour aider soit en tant que signaleur, soit au ravitaillement peut contacter Cédric Paulin ou se faire connaître en mairie.

Fête du lac

Elle aura lieu le samedi 27 juillet 2019. Le programme sera diffusé ultérieurement.



Temps d'accueil des futurs élèves de la petite section

Il aura lieu le 18 juin 2019 de 15 h à 16 h.

Toutes les infos de l'école sont disponibles sur le site : webecolemonteynard

La chasse aux œufs

Le Sou des Ecoles donne rendez-vous aux enfants **samedi 13 avril 2019** à 10 h à la salle polyvalente pour le retour des héros de Koh-Lanta (saison 2).

L'épreuve du cross clôturera la matinée.



Carnaval de l'école



C'est sous un beau soleil que les enfants ont défilé pour se rendre à la salle polyvalente afin de brûler M. Carnaval. Un grand merci au Sou des Ecoles et à l'équipe enseignante.





Etat Civil

Naissance

Bienvenue à Johanna, Valérie, Odile **FAIS** née le 22/02/2019 à Echirrolles.



Bienvenue

Bienvenue aux familles nouvellement installées :

- CHARPENTIER/DANNEEL, chemin des Liorats
- BIZIEN, chemin du Buya
- JOMBART, rue de la Ville
- COLLIN, rue de la Ville

Urbanisme

- Avis favorable délivré à Mme Lahbib-Munoz Deborah, domiciliée rue des Blais pour des travaux de création d'une ouverture.
- Avis favorable délivré à M. Knipiler, domicilié rue de la Ville pour le remplacement des portes et fenêtres de la maison.
- Avis favorable délivré à M. Arrighino Benjamin pour la construction d'une maison d'habitation chemin du Champa sur un terrain situé à la Ville.
- Avis favorable délivré à M. Roux Guillaume, domicilié chemin des Sources, pour le réaménagement d'une terrasse existante.

Permanences de l'Architecte-conseiller

Marc Belli-Riz, architecte-conseiller tient une permanence en Mairie le 3^{ème} vendredi de chaque mois de 16 à 18 h pour accompagner les personnes à compléter les demandes de travaux ou apporter son avis sur les projets de construction neuve.

Prochaines permanences :

- ◆ 19 avril 2019
- ◆ 17 mai 2019
- ◆ 21 juin 2019

Les rendez-vous sont pris par le secrétariat de Mairie.

Petit train de La Mure

Réunion publique d'information
le jeudi 23 mai 2019 à 20 h
à la Mine Image à La Motte-d'Aveillans

